

Fontenay-aux-Roses, le 17 mars 2017

Monsieur le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Avis IRSN/2017-00096

Objet : EDF - REP - Palier N4 - Modification du chapitre IX des règles générales d'exploitation - Fiche d'amendement au programme des essais périodiques multisystèmes FAF (FA FAF 003).

Réf. Saisine ASN - CODEP-DCN-2017-003079 du 25 janvier 2017.

Conformément à la demande de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) citée en référence, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a évalué l'impact sur la sûreté de la demande d'autorisation déposée par Électricité de France (EDF), au titre de l'article 26 du décret du 2 novembre 2007 modifié, relative à la modification du chapitre IX des règles générales d'exploitation (RGE) des réacteurs nucléaires du palier N4.

Cette modification, présentée sous la forme d'une fiche d'amendement (FA) au chapitre IX des RGE, supprime le contrôle prescrit par le programme des essais périodiques (PEP) multisystèmes de six liaisons électriques fil-à-fil (FAF) entre les armoires électriques. Ce PEP, spécifique au palier N4, a pour objectif de vérifier les liaisons du contrôle-commande des matériels classés de sûreté et qui ne sont pas contrôlés dans les essais périodiques fonctionnels habituels, décrits dans les règles des essais des systèmes élémentaires.

Ces six liaisons, objet de la fiche d'amendement, sont associées au contrôle-commande des groupes frigorifiques de production et de distribution d'eau glacée (DEL). Celles-ci ne sont plus utilisées sur les réacteurs du palier N4 depuis le remplacement des groupes frigorifiques DEL. Cette FA est donc une régularisation du PEP multisystèmes des liaisons FAF.

Par conséquent, l'IRSN estime acceptable, du point de vue de la sûreté, la modification du chapitre IX des RGE des réacteurs nucléaires du palier N4, telle que présentée par EDF.

Adresse Courrier
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses
Cedex France

Siège social
31, av. de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
Standard +33 (0)1 58 35 88 88
RCS Nanterre 8 440 546 018

Pour le Directeur général et par délégation,

Hervé BODINEAU

Chef de service de sûreté des réacteurs à eau sous pression